

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADEIRE

Situation météorologique

Situation pluviométrique

Cette décade a été marquée par l'onde du 24 juillet qui a arrosé la quasi-totalité du pays.

Au nord, la région de Saint Louis et la partie nord ouest de la région de Louga n'ont pas été arrosées. Mais des hauteurs journalières de pluies supérieures à 50 mm ont été reçues dans plusieurs postes des départements de Kébémér et Mbacké. Cependant, pour le reste de la décade aucune autre pluie n'a été reçue dans les régions nord et centre ouest.

Dans les régions de Kaolack, Kaffrine et Tambacounda, les pluies ont été notées dans la période du 24 au 28 juillet, donnant des cumuls décadaires qui varient entre 13.3 mm à Koumpentoum à 87.4 mm à Paoskoto.

La région de Kédougou a été la plus arrosée avec 8 jours pluvieux sur 11. Les cumuls y ont variés entre 74 mm à Saraya à 159.9 mm à Salémata.

Les localités de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor ont été aussi bien arrosées. Ziguinchor a reçu le maximum journalier de la période (98 mm) le 28 Juillet. Les cumuls décadaires ont dépassé 100 mm dans plusieurs postes.

Les cumuls saisonniers varient de 0 mm à Podor et Saint Louis et 500.8 mm à Kédougou. La situation est normale dans la région de Kédougou et déficitaire sur le reste pays.

Les pluies de cette décade pourraient permettre le démarrage des premières opérations de semis dans les localités du Nord et Centre du pays et aussi maintenir le niveau des réserves en eau du sol encore bonnes au Sud, à l'Est et sur l'axe Kounghoul-Tambacounda.

Perspectives de la première décade d'Aout 2019

Le temps sera globalement stable, une accalmie sera notée sur la quasi-totalité du territoire du 01 au 06 août. Les manifestations pluvio orageuses reprendront progressivement sur le pays à partir de la journée du 07 août. Cependant dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et Kédougou, les activités pluvieuses seront plutôt régulières durant cette décade et seront principalement notées du 01 au 02 et du 06 au 10 août 2019.

Sommaire

- **Météo:** Journée du 24 juillet pluvieuse sur presque tout le pays
- **Hydrologie:** Légère hausse du niveau des cours d'eau mais inférieur à celui de 2018 à la même période
- **Agriculture:** Début des semis en humide dans le Centre et le Nord
- **Situation pastorale:** Inexistence des pâturages au nord et au centre
- **Suivi de la végétation:** Retard de croissance de la végétation au nord et au centre ouest du pays
- **Situation des marchés:** Forte demande sur les légumes de grande consommation (oignon, pomme de terre)

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2019	2018	Normale
Saint Louis		22 aout	24 juillet
Podor	_	23 aout	1er aout
Matam	24 juil.	27 juin	7 juillet
Ranérou	24 juil.	27 juin	11 juillet
Louga	_	10 aout	19 juillet
Linguère	24 juil.	18 juil.	11 juillet
Diourbel	24 juil.	19 juil.	02 juillet
Bambey	24 juil.	27 juin	06 juillet
Thiès	24 juil.	25 aout	11 juillet
Mbour	24 juil.	19 juil.	12 juillet
Dakar Yoff	24 juil.	23 aout	19 juillet
Fatick	24 juil.	27 juin	02 juillet
Kaolack	24 juil.	27 juin	25 juin
Kaffrine	24 juil.	27 juin	22 juin
Kounghoul	29 juin	27 juin	17 juin
Nioro du Rip	Faux départ	27 juin	22 juin
Tambacounda	29 juin	27 juin	12 juin
Goudiry	05 juil	27 juin	10 juillet
Bakel	05 juil	27 juin	04 juillet
Kédougou	11 juin	03 juin	31 mai
Kolda	30 juin	13 juin	11 juin
Vélingara	22 juin	13 juin	15 juin
Ziguinchor	01 juil	27 juin	15 juin
Cap Skirring	17 juil	6-juil	17 juin

Situation hydrologique

Le niveau des cours d'eau est en légère hausse sur les principaux cours d'eau du pays, mais demeure inférieur à ce qui a été observé en 2018.

Bassin du Fleuve Sénégal

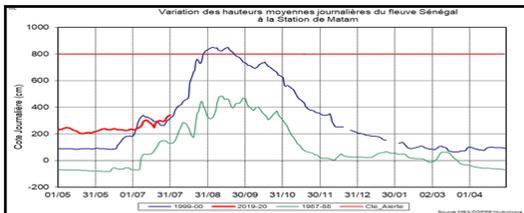
Station de Bakel

C'est à partir de la date du 25 juillet 2019 qu'une légère hausse a été amorcée. Le maximum moyen journalier est de 377 cm à la date du 28 juillet 2019. Il était de 567 le 26 juillet 2018.



Station de Matam

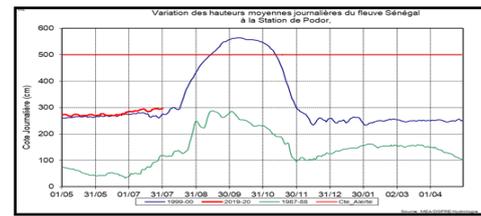
Le niveau du fleuve a varié en dents de scie au cours de la décade. C'est à partir de la date du 26 qu'une légère hausse a été amorcée. Le 31 juillet 2019 la hauteur moyenne journalière est de 340 cm. Le 31 juillet 2018 le maximum moyen journalier a été de 535 cm.



Station de Podor

Le niveau du fleuve a légèrement fluctué entre 290 et 297 cm tout au long de la décade. Le maximum

moyen journalier était de 340 cm le 31 juillet 2019.



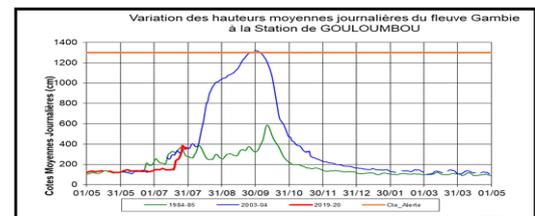
Bassin de la Falémé station de Kidira

Le niveau du fleuve a fluctué tout au long de la décade. A la fin de celle-ci, la hauteur moyenne journalière est de 220 cm. Le maximum moyen journalier a été de 276 cm le 24 juillet 2019 contre 486 cm le 25 juillet 2018.



Bassin du Fleuve Gambie: Station de Gouloumbou

Le niveau du fleuve était en hausse lors de la première partie de la décade avec une hauteur moyenne journalière maximale de 388 cm le 26 juillet 2019. Elle a été de 313 cm le 28 juillet 2018.



Situation agricole

Dans la région de **Fatick**, l'Etat des cultures se dresse comme suit :

Le mil souna est au stade de 7 feuilles, le maïs, le sorgho et le niébé sont au stade de semis en humide, l'arachide est au stade de 6-8 feuilles et pour le riz pluvial, les opérations de labour des rizières sont en cours. Il faut signaler que des ressemis de mil ont été enregistrés durant la première décade de juillet.

A **Kaffrine**, les cultures de la première vague de semis sont au stade de 4 à 6 feuilles, il s'agit notamment du mil, du maïs et de l'arachide. Des cas de ressemis de mil causés par une pause pluviométrique de 18 jours sont observés au Nord et à l'Ouest de la région.

La deuxième vague de semis est entamée ce 25 juillet, elle porte essentiellement sur l'arachide, le mil et le maïs.

A **Kaolack**, les semis à sec du mil sont au stade de plantule avec des ressemis qui sont en cours dans les départements de kaolack et de Guiguinéo. Les semis en humide du mil à partir du 29 juin 2019 sont au stade de plantule avec des ressemis en cours dans les départements de Kaolack et de Guiguinéo. Pour l'arachide, les semis en humide sont au stade de plantule, un besoin en eau est signalé.

A **Kédougou** à la date du 25 juillet 2019, le maïs est au stade de semis-levée plantule – 9 à 10 feuilles, les

Situation agricole (suite)

opérations de labour-sarclo-binage-désherbage se poursuivent. Le sorgho est au stade début tallage-plantule-4 à 5 feuilles, les opérations de Sarclo-binage se poursuivent.

Le riz est au stade début tallage-plantule-4 à 5 feuilles, les opérations de labour-semis-désherbage manuel ou chimiques- engrais de couverture. L'arachide au stade de semis et le coton levée au stade 5 à 6 feuilles.

Dans le **Kolda**, le mil est au stade de levée-début tallage, le maïs est au stade levée-3 feuilles, le riz est au stade semis-levée-2 feuilles pour riz de plateau et le cotonnier est stade de levée-2 feuilles.

Durant cette semaine du 25 juillet 2019, la région de **Louga** a enregistré ses premières pluies; cela a permis aux producteurs de démarrer les premiers semis. L

e mode de semis à sec n'est pas pratiqué dans les départements de **Kanel et de Matam**. Il concerne le mil dans le département de Ranérou Ferlo.

Pour les cultures pluviales, on note une première vague de semis principalement dans le département de **Ranérou**. L'arachide est au stade levée, plantule ; le mil au stade levé, le niébé, le maïs et le sorgho sont au stade plantule.

Les récoltes se poursuivent dans le département de **Podor** et ont timidement démarré dans le département de **Dagana**. Les dernières vagues de semis varient entre initiation paniculaire et maturation. Ces récoltes concernent la contre saison sèche chaude.

Dans le **Tambacounda**, Les premiers semis ont eu un stress hydrique dû à la longue pause pluviométrique mais grace qux pluies enregistrées le 24 juillet permettra une bonne reprise des cultures.. L'opération culturale qui se fait actuellement est le sarclo-binage.

Les semis ont commencé avec les pluies enregistrées la nuit du 24 au 25 juillet, dans la région de **Dakar** département de **Rufisque**.

Situation phytosanitaire

1. Oiseaux granivores

Malgré le stade phénologique du riz (maturation-récolte), la présence de ces granivores est toujours ressentie au niveau de certaines parcelles du département de Dagana et Podor. Des traitements par contact direct sur dortoirs et à la dérive sur couloir de passage effectués au niveau des périmètres rizicoles de Mbantou Doué (Saldé, Podor), Pakh (Ndiaye, Dagana) ont réduit considérablement leur présence. Un total de 45 L de produit UL ont été pulvérisés en 06 sorties dans la zone.

2. Autres ravageurs

Sur une superficie prospectée de 250 ha dans la Commune de Nganda (kaffrine), seuls 7ha sont infestés de larves (L1-L2) de *Oedaleus senegaensis* avec des

densités de 1 à 2 individus au m² et traités par UPV avec 7 litres de Pyricol 240 UL ; et 8 ha de jachère (composée de *Euphorbia balsamifera*) sont infestés par la chenille arpeuteuse (larves ; avec des densités de 20 à 30 individus par plant attaqué) occasionnant des défoliations sévères. Ils ont été entièrement traités par UPV aussi avec 8 litres de Pyricol 240 UL.

Dans plusieurs localités du département de kaffrine, des larves (L1-L2) et des ailés de *Oedaleus senegaensis* (OSE) ainsi que des larves (L1) de *Acrida bicolor* (ABI) par endroit ont été observés dans la jachère et sur le mil avec des densités faibles (inférieures à 1 individu au m²). On peut aussi noter les premières infestations de chenilles poilues (*Amsacta molonei*) sur le mil dans le Foundiougne. Elles ont occasionné des défoliations assez sévères.

Situation pastorale

1 Etat des pâturages

Les pâturages sont inexistant. Les sous-produits agricoles et agro industriels, sont toujours existants sur le marché mais à des couts très élevés. Il n'y a plus aucun pâturage aux environs des agglomérations. Les éleveurs sillonnent la brousse à la recherche d'arbres et

d'arbustes.

1.2 Etat d'embonpoint du cheptel

L'état d'embonpoint des animaux se détériore de plus en plus.

Situation pastorale (suite)

I.3. Abreuvement du bétail

L'abreuvement du bétail se fait correctement au niveau des ouvrages hydrauliques permanents (puits et forages).

II. Mouvement du bétail

Dans le Kaffrine, on note la présence de transhumants en provenance des régions de Louga, Saint-

Louis, Matam, Fatick et Thiès. La plupart des troupeaux venant de l'Ouest traverse le département de Malem Hodar en direction de la région de Tamba. Un nombre important d'animaux se trouvent dans le ranch de doly qui dispose de peu de pâturage.

III. Situation zoo sanitaire

Aucun foyer de maladie n'a été déclaré durant la décade.

Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI : *Normalized Difference Vegetation Index*)

La croissance de la végétation s'est nettement améliorée dans les parties centre (Diourbel, Kaffrine et sud Matam) et sud-est (Sud Tambacounda et Kédougou) du pays. Une nette avancée du tapis herbacé est notée vers les régions de Matam, Kaffrine et Louga. Mais, les valeurs du NDVI restent globalement faibles au nord et au centre-ouest du pays malgré les pluies reçues les 24 et 25 juillet 2019 dans quelques localités (Figure 1c et Figure 2-1). Le niveau de croissance de la végétation est proche de celui de la moyenne 1999-2018, dans le département de Tambacounda, et même du maximum historique dans le département de Salémata (Figure 2-2 et Figure 2-3).

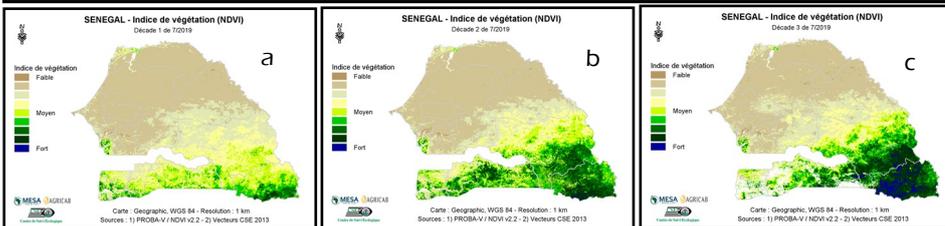


Figure 1 : Cartes du NDVI de a) la première, (b) la deuxième et (b) la troisième décade du mois juillet 2019.

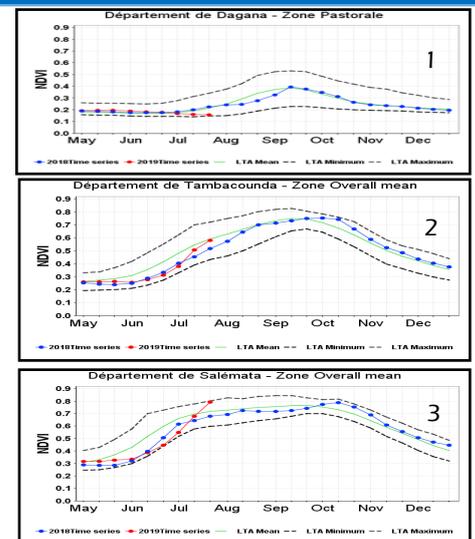


Figure 2 : Profil du NDVI de l'année 2019 dans les départements de [1] Dagana, [2] Tambacounda, et [3] Salémata (courbe rouge), en comparaison avec l'année 2018 (courbe bleu), celui des valeurs moyennes (trait vert), minimum et maximum (traits discontinus noirs) de la série historique 1999-2018

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: *Vegetation*

A la troisième décade du mois de juillet 2019, l'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) confirme que les conditions de croissance de la végétation ne se sont améliorées que légèrement par rapport à la deuxième décade, notamment dans des localités du sud (Régions de Tambacounda, Kédougou et Kolda) et du centre (Régions de Kaffrine, Matam, Diourbel) du pays (Figure 3a). Un retard de croissance généralisé de deux à trois décades a été observé dans les parties nord et centre-ouest du pays (Figure 3b).

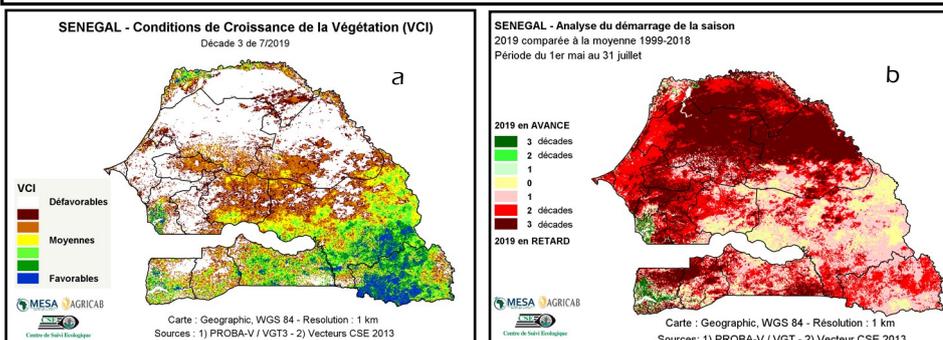


Figure 3 : Cartes du (a) VCI et du (b) SOS ou démarrage de la saison de croissance végétale à la troisième décade de juillet de l'année 2019

Situation des marchés

I – Approvisionnement des marchés : Compte tenu de l'approche de la fête de tabaski, la demande porte sur les légumes de grande consommation (oignon, pomme de terre) et les petits ruminants (ovins, caprins). Consécutivement à cette situation, les marchés ruraux de collecte se sont réanimés avec une amélioration des offres paysannes pour faire aux dépenses alimentaires (oignon, pomme de terre, ovins) et vestimentaires.

Au fur et à mesure que la Tabaski approche, il est observé une présence massive des ovins dans les marchés ruraux et plusieurs points de vente dans les zones urbaines.

I - MARCHES RURAUX DE COLLECTE

Les prix au **producteur des céréales locales sèches** se sont établis à : **190 F CFA/kg** (mil), **215 F CFA/kg** (sorgho), **180 F CFA/kg** (maïs). Les variations des prix pratiqués indiquent une stabilité au cours des deux dernières décades, mais restent supérieurs à leurs niveaux de la même décade en 2018 : **+16%** (mil), **+10%** (maïs).

Les prix au **producteur des légumineuses** s'affichent comme suit : **670 F CFA/kg** (niébé), **255 F CFA/kg** (arachide coque), **495 F CFA** (arachide décortiquée). Ces prix ont diminué par rapport à leurs valeurs de la décade précédente : **-31%** (niébé), **-10%** (arachide décortiquée). En revanche, ces prix sont plus rémunérateurs pour les producteurs, par rapport à 2018 à la même période : **+36%** (niébé), **+30%** (arachide coque), **+19%** (arachide décortiquée).

II - MARCHES DE CONSOMMATION

Les prix de détail des **céréales locales sèches** s'affichent à : **220 F CFA/kg** (mil souna), **240 F CFA/kg** (sorgho), **205 F CFA/kg** (maïs). En raison de la baisse de la demande, ces prix ont légèrement reculé par rapport à leurs valeurs de la décade passée (**-2%** à **-9%**). La comparaison annuelle indique les variations suivantes : **+10%** (mil), **-18%** (sorgho), **-2%** (maïs).

Les prix des céréales importées (riz non parfumé, maïs) sont demeurés constants par rapport à toutes les périodes de comparaison.

Les prix de détail par kilogramme des légumineuses se situe à : **780 F CFA** (niébé), **310 F CFA/kg** (arachide coque), **575 F CFA** (arachide décortiquée). Comparativement aux périodes de référence, ces prix ont diminué par rapport à la précédente décade (**-2%** à **-11%**) et progressé (**+13%** à **+26%**) par rapport à l'année dernière à la même période.

Les prix de détail des légumes locaux s'affichent comme suit : **360 F CFA/kg** (oignon), **460 F CFA/kg** (pomme de terre). Ces prix se sont renchérissés par rapport à leurs valeurs de la décade précédente suite à la forte demande et à la baisse des stocks.

Les prix moyens par tête du bétail s'élèvent à : **260 000 F CFA** (bovin), **88 000 F CFA** (ovin), **33 000 F CFA** (caprin).

Perspectives

La 1^{ère} décade du mois d'août 2019 serait marquée par des transactions intenses portant sur les petits ruminants (ovins, caprins) et les légumes de grande consommation (oignon, pomme de terre).

RECOMMANDATIONS

Au vu de la configuration de la saison des pluies, le GTP recommande de:

- Appuyer les éleveurs en aliments bétail pour faire face au déficit de fourrage
- Inciter les éleveurs à limiter l'élagage abusif des arbres pour le pâturage aérien
- Renforcer la mise en place et la maintenance des ouvrages hydrauliques pour faciliter l'accès à l'eau pour le bétail
- Mettre en place les variétés à cycle court (mil, arachide, maïs ...) pour permettre aux cultures de boucler leur cycle
- Inciter le choix des spéculations à cycle court (niébé, pastèque, béréf) dans le nord et le centre ouest du pays

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie

Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal

Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, SECNSA, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fonds et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...